

L'obtention de l'examen du code de la route pour les personnes avec difficulté linguistique : un parcours fastidieux

Dolores Robert¹, Claire Forestier², Jean-Michel Boucheix³, Laurence Paire-Ficout²

1. Auto-école Ecart de conduite, Lyon
2. Ifsttar-TS2-Lescot, Bron
3. Lead-Cnrs, Université de Bourgogne, Dijon

En théorie, l'examen du code de la route peut être présenté par tous les publics quel que soit le niveau socioculturel, scolaire ou intellectuel. Les supports d'apprentissage ainsi que l'outil de contrôle des connaissances devraient être abordables par tous. Or, dans la pratique, l'examen du code de la route reste difficile d'accès à un nombre important de candidats, en particulier à ceux présentant des lacunes vis-à-vis du langage écrit tels que certains sourds ou malentendants, les personnes non francophones, dyslexiques ou encore dysphasiques. Selon un rapport parlementaire, le taux de réussite à l'examen du code de la n'était que de 27 % pour les candidats ne maîtrisant pas la langue française. Ceci va à l'encontre de la politique d'intégration et de la pleine autonomie des personnes en situation de handicap (loi 2005 en France).

L'objectif à terme est d'aménager des supports pédagogiques accessibles aux publics en difficulté linguistique. Il s'agira de concevoir et de tester l'intérêt d'outils innovants qui s'appuient sur les techniques du multimédia et de l'animation. L'idée sous-jacente est qu'un matériel visuel, dynamique, animé, peut favoriser la compréhension de certaines notions de sécurité routière qui ne seraient pas accessibles avec un matériel uniquement écrit et/ou statique (photographies). Cette hypothèse s'appuie sur les résultats convergents dans le domaine de l'apprentissage et du multimédia qui montrent les effets positifs de l'animation sur l'appréhension de notions complexes (Bétrancourt et al., 2001, Boucheix, & Guignard, 2005, Lowe, 2008).

Dans la présente étude, nous nous appuyons sur les premiers résultats collectés dans une auto-école lyonnaise qui est spécialisée dans la formation à la conduite des personnes sourdes. Les séances de code sont faites en langue des signes et des outils ont été aménagés pour accompagner ces candidats sourds et malentendants. Malgré ces aménagements très personnalisés, nous montrons que le nombre moyen de mois, de séances, d'échecs à l'examen, de fautes aux différents tests d'entraînement selon les différents thèmes ainsi que la progression sont toujours supérieurs pour les personnes sourdes par rapport aux personnes entendant avant la réussite à l'examen. Des analyses plus fines nous permettront de cibler plus précisément les situations problématiques qui feront prioritairement l'objet d'aménagements pédagogiques.

Mots clés: Code de la route – matériel d'apprentissage – animation – difficultés linguistiques - surdit 